

JEUDI

24 FÉVRIER 1833.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue Saint-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Baron, passage du Caire, n. 105.



TROISIÈME ANNÉE.

N° 152.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est; pour Lyon, de 7¹/₂ francs pour trois mois, de 15 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

24 février 1832. Acquiescement de la *Tribune*, condamnation de trois auteurs de la lithographie Gargantua, chacun 6 mois et 500 fr.
25 février 1832. Condamnation de *Mayeux*, 1 mois et 500 fr., acquiescement de l'*Opinion* et de la *Quotidienne*.

Avis.

Les Républicains des départemens qui sont en correspondance avec notre Gérant sont prévenus que les lettres qui lui sont adressées sont presque toujours décahétées, quelques-unes même ne lui sont pas remises; ils sont invités à prendre leurs précautions, lorsqu'ils auront à lui communiquer des faits qui devront échapper aux impures investigations de la police.

Le Destin et Ferdinand VII.

Je suis né catholique et monarchiste. A mon entrée dans ce monde, un prêtre, en frottant d'un peu d'huile chacun de mes membres, et en disant le mot magique *effeta*, un prêtre, en m'ondoyant la tête, me donna, moi pauvre, corps et âme à son christ, sans qu'il y ait à y revenir; — et je suis né natif d'Espagne, où la monarchie resta, comme chacun sait, toujours pure et intacte.

Eh bien, je ne suis ni catholique, ni monarchiste..... ce qui me donne parfois beaucoup à réfléchir. — Je voudrais croire à autre chose qu'à la religion naturelle, car l'église catholique me semble devenir furieusement dominante, suivant l'expression de la charte, et que je suis saisi d'une sainte terreur au nom seul d'inquisition. — Je voudrais bien n'être pas républicain, car je confesse que l'arbre de la monarchie pousse de jour

en jour de profondes racines en France, suivant l'expression du *Journal des Débats*, et que j'ai appris à porter un profond respect à MM. les sergens de ville et à MM. les mouchards. Mais j'ai beau faire, je ne saurais être ni monarchiste, ni catholique.

O destin, que les payens avaient bien raison de t'élever partout des autels, comme à la divinité aveugle, inflexible, inévitable, qui gouverne ici bas toutes choses. Eh! n'est-ce pas toi seul, en effet, qui de *Talleyrand-Périgord*, prêtre et évêque, a pu faire l'apostat le plus éhonté, l'agent d'intrigues et le fourbe le plus renommé, le souteneur le plus en crédit de toutes les impuretés gouvernementales; de Bonaparte, ce fier et généreux républicain de 93, un empereur despote, un conquérant égoïste.

N'est-ce pas toi, qui de même que tu fis de M. Gauthier un homme assez courageux et sensible pour arrêter d'une main puissante dans la cité, la tourmente populaire, et pour promettre de l'autre, *vingt-cinq mille francs* aux vainqueurs, pouvais faire de M. *Jars* un génie, de M. Thiers un grand homme, et de moi, pour mon repos dans ce monde et dans l'autre, un bon catholique et un chaud monarchiste.

Mais de tous ceux qui sont le jouet de ton inflexible loi, ô destin, Ferdinand VII est sans contredit le plus à plaindre et le plus misérable. — Et on le blâme, ce pauvre roi! on l'accuse de parjure et d'hypocrisie! — Le malheureux, depuis qu'il est majeur il n'a cessé de se débattre contre la fatalité qui le poursuit.

Ecoutez, plutôt: il n'avait que 21 ans, il était riche de candeur et de sensibilité, lorsque quelques hommes méchants et perfides l'entraînèrent bien malgré lui dans une conspiration qui avait pour but de détrôner, peut-être même d'assassiner son père. — Heureusement la conspiration se découvrit, Ferdinand rendu aussitôt à son libre arbitre, se délivra des pièges de ces scélérats

en les dénonçant tous au roi son père, le 5 novembre 1807. — Ces misérables payèrent de leur tête leur imprudente et perfide amitié.

En 1808, Bonaparte l'attrape et le tient six ans prisonnier à *Valencey*. L'histoire redira les sacrifices et les souffrances que les fiers espagnols s'imposèrent pour leur roi; l'histoire burinera ces actes de courage et d'héroïsme, que comme français nous avons dû regretter, mais que nous ne saurions trop admirer comme hommes indépendans.

Que ne devait pas faire un roi pour ce peuple si dévoué. Eh bien! à peine Ferdinand est-il de retour sur son trône en 1814, que son cruel destin le jette entre les bras des moines qui lui font abolir la constitution des cortès et refouler ses sujets au dernier degré de misère, d'esclavage et d'abrutissement. — Mais *Riègo* le rend encore une fois en 1820 à son libre arbitre; Ferdinand travailla de plein gré pendant quelques instans au bonheur de la nation. Mais bientôt envahi de tous côtés par les prétentions de quelques prétendus amis du peuple, qui lui enlevaient brin à brin ses prérogatives pour en investir la nation, il se vit forcé de recourir au moyen le plus terrible que puisse employer un bon roi pour ramener ses sujets au bonheur..., il appela l'étranger dans son royaume... et il ne fallut rien moins qu'une armée de cent mille Français, commandés par un HÉROS, pour délivrer Ferdinand des entraves des perfides *cortès*.

Nous avons pu croire que depuis cette époque heureuse, de la restauration de la monarchie pure et simple, les Espagnols avaient joui de la plus grande somme de félicité possible, et que les exécutions dont le fatal récit, y compris celle de *Riègo*, étaient venues nous attrister, n'avaient été que des *rigueurs nécessaires*, mais voila que par une protestation toute récente, Ferdinand confesse que des *hommes déloyaux ont pendant dix ans abusé de son amour pour les Espagnols et fait pendre ou envoyer aux galères un vingtième de la population d'Espagne*.

Quand je pense combien cette atroce tyrannie que l'on exerçait en son nom a dû navrer d'amertume son cœur paternel, je ne suis plus étonné qu'il se trouve sur le bord du tombeau poursuivi par les plus horribles visions, écrasé sous le plus affreux délire, et suant le sang par tous ses pores.

Enfin, on ne peut plus en douter, il est encore esclave de sa quatrième femme; toutefois comme elle est jeune et jolie, il n'est pas tant à plaindre; quant à nous, nous devons prévoir déjà le jour où l'archevêque de Tolède ou de Séville brisera les fers que les belles mains de Christine lui imposent, et alors... gare aux réfugiés qui rentrent. — Moi qui m'intéresse beaucoup à ces malheureux, je leur conseille de ne point trop se livrer chez eux aux bonheurs du foyer domestique, de ne jamais s'endormir que d'un œil, et de ne pas oublier que : *parmi les bêtes fauves, la plus à craindre est le tyran.*

MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 de ce mois, sont priés de le renouveler pour ne point éprouver de retard dans l'envoi de leur feuille.

Un Pavé

Aux rédacteurs du *Courrier de Lyon*.

Daignez permettre, messieurs, à un pavé bien pensant, à un pavé dévoué à l'ordre public, de vous adresser quelques observations dans l'intérêt de la monarchie citoyenne.

Vous avez publié il y a quelques jours un article dans lequel il s'agit d'un projet d'éclairage de la ville par le gaz, projet que vous avez l'imprudence d'approuver. Mais vous n'avez donc pas réfléchi que les entrepreneurs de ce nouvel établissement vont dépaver toute la ville, et que les pavés, mes frères, pourraient bien imiter l'exemple de ceux de Paris.

Ah! si comme moi, vous étiez *pavé*, si vous pouviez entendre le langage dur et rocailleux de mes voisins, vos cheveux se dresseraient sur vos têtes. Voulez-vous savoir ce que disait hier encore un pavé apporté de Paris par un misérable républicain de Lyon. Ecoutez le discours de ce scélérat de pavé et tremblez, le voici mot pour mot.

Mes frères,

Je n'imiterai pas l'exemple des députés qui parlent sans rien dire. Je n'ai pas fait d'études moi, mais c'est égal, je me lance.

Voici ce dont il s'agit : On va, dit-on, éclairer Lyon au gaz, la ville sera dépavée, profitons de ce moment pour faire une révolution.

Depuis trop long-temps on nous voit usés, battus, foulés aux pieds; sages comme le peuple, et patients comme lui. L'heure va bientôt sonner. Soulevons-nous en masse.

Les aristocrates, nos frères qui entourent l'hôtel-de-ville, n'imiteront pas notre exemple, je le sais bien. Eux si bien soignés et balayés. Nous saurons vaincre sans eux.

Mes frères, attendons le signal.

Voilà, messieurs les Rédacteurs, le discours de ce pavé séditieux, c'est à vous maintenant de juger si vous devez continuer à encourager de vos éloges une entreprise qui peut renverser le trône-citoyen. Je ne vous dirai pas qu'une révolution pourrait ruiner le *Courrier de Lyon* en le privant de sa subvention, vous le savez aussi bien que moi. J'espère donc que dans votre prochain numéro vous ferez ressortir les inconvéniens et les dangers qui résulteraient de l'éclairage de la ville par le gaz. Vous êtes habitués à démentir le lendemain ce que vous avez dit la veille; personne ne sera surpris de vous voir blâmer ce que vous approuviez, le trône-citoyen ne sera pas renversé, et vous aurez des croix, des pensions et des places.

C'est la grace que je vous souhaite.

Carnaval.

La guillotine a tort.

I.

Ecoutez, car c'est vrai : Lorsque sa vie est pleine,
On tue un homme ici, puis, à la Magdeleine,
Un autre homme, vivant, conduit un tombereau :

Et, dans un trou creusé par une main humaine,
Il enterre, en sifflant, les tronçons qu'il amène...
Celui-là se nomme bourreau !

L'autre — ce n'est plus rien ! — c'est de la chair meurtrie
Et que l'on pousserait du pied à la voirie. —
Mais on a des bas blancs... à quoi bon les tacher ?
Et puis, c'est du bourreau la chose légitime ;
A lui jusqu'à la fin appartient la victime,
Et nul n'a le droit d'y toucher.

Toucher un tronc qui fume, une tête coupée !
Autour d'un corps sanglant voir la foule groupée !
Une foule qui raille et rit d'un rire amer,
Et charge de tabac ses ardentes narines,
Et s'en va, bourdonnant de toutes ses poitrines
Un bruit comme ceux de la mer.

Quand on aurait le droit de toucher et de prendre
Ces deux tronçons couverts de sang, sauf à les rendre
Au bourreau ; — qui voudrait s'en charger un instant ?
Et pourquoi ? quel profit au bout de cette affaire,
Puisque l'exécuteur n'a laissé rien à faire,
Et qu'il fut, lui, payé comptant ?

Eh bien ! je n'irai pas voir comment l'acier glisse
Entre les bras tendus de sa raide coulisse,
Comment le couteau crie en passant dans la chair ;
Que celui qui n'a rien à régler à cette heure,
Aille à Perrache, lui, — quand à moi je demeure,
Bah ! c'est un spectacle trop cher !

II.

Hier, vingt février, quand la brûlante orgie
Gambadait aux chemins, la lèvre encor rougie
De vermillon et de vin chaud,
Un homme s'est trouvé convié pour la fête,
Qui soulé, lui, de fiel, vint oublier sa tête
Avec son masque, — à l'échafaud !

Oh ! ce fut une orgie à délirer de joie,
Le bal avec ses fleurs, la mort avec sa proie,
C'était à qui rirait plus fort !
La foule qui suivait la double mascarade,
Flotta quelques instans aux marches de l'estrade,
Folle entre le bal et la mort.

Et puis elle suivit dans son désir fantasque
L'homme du tombeau, pour savoir si son masque
Cachait un visage connu.
Et puis, quand l'heure vint de terminer la fête,
Au lieu de masque on vit qu'il laissait une tête
Tomber sanglante au pavé nu !

III.

Las ! toujours sur notre Grève
Quand l'exécuteur élève
Le tréteau de Guillotin,
Des enfans, de jeunes filles
Pour y porter leurs quadrilles
Se lèvent dès le matin.

L'une passe, toute blonde,
Et riieuse, et vagabonde,
Ses cheveux battant le vent ;
Vive comme une gazelle,
Une autre court après elle...
— Hola ! viendra-t-elle avant ?

Une autre encor luit et passe
Et s'abîme dans l'espace,
Rapide comme un oiseau,
Et son petit corps se penche
Sur l'une et sur l'autre hanche
Flexible comme un roseau.

Et puis, ce sont des mêlées
De femmes échevelées,
Se haussant sur leurs sabots,
Et se chamaillant entre elles,
Et gagnant dans leurs querelles
Des yeux noirs et des pieds bots !

Et tout cela crie et raille
Et se pousse à la muraille
Et se déchire en courant,
Pour voir, dans la rouge nace,
Quelle infernale grimace
Fait une tête en mourant.

BERTHAUD ET VEYRAT.

21 février 1851.

LE TABAC.

Que le gouvernement réponde
De ne plus faire ce mic-mac,
Il fait fumer assez de monde
Pour vendre au moins du bon tabac.

Fumeurs et priseurs, c'est à vous que je m'adresse
aujourd'hui. Savez-vous pourquoi le tabac que nous vend
le gouvernement est si mauvais ? Je vous vois venir ; peut-
être allez-vous me répondre : c'est sans doute parce
que la régie n'en fabrique que du mauvais. Erreur,
erreur grossière ! la régie fabrique du bon tabac, du
tabac excellent, mais *qui n'est pas pour votre fichu nez !*
Je vais vous expliquer pourquoi. Ecoutez ?

Mes affaires m'ayant appelé à Genève, mon premier
soin en entrant dans cette ville fut de courir chez un
fabricant de tabac, avec lequel j'étais colloque sui-
vant :

Avez-vous du bon tabac, monsieur ? — Tiens, c'est
bêtise ! — Genevois, vous n'êtes pas poli ! — C'est pos-
sible, étranger, mais votre question est tellement ab-
surde. — Genevois !... — Oui, absurde ! c'est le mot. —
Ah ! c'est le mot ! Genevois, vous allez me rendre raison
de cette insulte. — Je ne demande pas mieux, étranger !
la voici, ma raison ! Si un étranger, arrivant en France,
vous demandait : y a-t-il des républicains, ici ? que lui
répondriez-vous ? — Je lui rirais au nez. — C'est ce que
j'aurais dû faire. — C'est juste, Genevois, vous avez
raison. Maintenant donnez-moi du bon tabac ? — Voulez-
vous du Virginie, du Robillard, du Hollande, du Ha-
vanne, du Marseille, du Bordeaux ? — Comment, du
Marseille, du Bordeaux ! je vous ai demandé du bon
tabac, et celui de France ne vaut pas le diable. — Etran-
ger, vous calomniez le tabac français ! c'est le meilleur
tenez, goûtez-le ? — Délicieux ! sur ma foi, délicieux !

Maintenant je vais vous expliquer pourquoi la régie ne
nous vend que du mauvais tabac. Le gouvernement a le
monopole du tabac, c'est-à-dire qu'il peut seul le fabri-
quer et le débiter. Lorsqu'il en a du bon, il l'expédie

dans les pays étrangers pour soutenir la concurrence avec les tabacs des autres fabriques, et le mauvais se fume en France. Mais ce qu'il y a de plus agréable, pour les Français, c'est que ce mauvais tabac coûte plus cher que celui qui est expédié à l'étranger. Ainsi, à Genève, le tabac de Bordeaux vous coûtera meilleur marché qu'à Bordeaux même, et il sera de beaucoup supérieur à celui que vous achèteriez dans cette dernière ville.

N'est-ce pas qu'il y aurait là de quoi fumer, si nous n'avions pas l'inappréciable bonheur de vivre sous la meilleure des républiques?

NOUVELLES

Lyon.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE JEANNE ET DES CONDAMNÉS DE JUIN.

Vingt-sixième liste de souscription.

Deschamp, 50 c. — Jacquier, 25 c. — Poncet, 25 c. — Rapond, 2 fr. — Goy, 50 c. — Lachapelle, 50 c. — Un paysan de 89, 25 c. — Un bon patriote, 1 fr. — Genelin R., 50 c. — Martinière R. 25 c. — Offroy, monteur de métiers, 50 c. — Malurel fils, 25 c. — Muguët, patriote, 25 c. — Julien, 50 c. — Plaisant, patriote, 25 c. — Pierre Vergeot, 50 c. — Morget père R., 50 c. — François Bouiet, 50 cent:

Total : 9 fr. 25 c.

Lyon, le 20 février 1835.

Monsieur,

Je vous prie de faire insérer dans votre journal l'article suivant :

Les compagnons de la FEMME avaient apposé, sur le mur de la maison qui leur sert d'habitation, une tenture noire portant l'inscription : PLUS DE SANG ! en face de l'échafaud dressé hier sur la place Louis XVIII.

En vertu de l'ordre de M. le commissaire-central, M. le commissaire de police de l'arrondissement de Perrache, est venu faire enlever le corps du délit.

Je suis, avec considération, votre bien dévoué serviteur.

GERMAIN.

— Jeudi dernier, à sept heures et demie du matin, un palefrenier, monté sur un cheval, l'avait fait entrer dans la Saône, par l'abreuvoir du quai de la Douane, pour le faire boire. S'étant avancé trop loin, la rapidité du courant a entraîné le cheval, qui a suivi le cours de l'eau. Aux cris perçans et désespérés du cavalier, un passant s'est précipité dans la rivière pour lui porter secours, mais sentant son insuffisance, il s'est hâté de regagner le bord. Lorsque, quelques minutes après, des batelets ont été lancés, il était trop tard, homme et cheval venaient de disparaître.

— Nous recevons à l'instant une lettre qui nous est adressée par plusieurs chefs d'ateliers. Elle renferme des faits tellement graves, qu'il nous est impossible de l'insérer, avant d'avoir obtenu de ces messieurs des explications qui nous paraissent indispensables. Nous prions quelques-uns d'entre eux de prendre la peine de se rendre dans nos bureaux.

— On nous assure que les artistes qui ont formé le projet de se réunir en société pour exploiter les théâtres de Lyon, n'ont pu encore trouver les 500 souscripteurs à cent francs, qui leur sont nécessaires

pour se charger de la direction. Nous prendrons, auprès des artistes eux-mêmes, des renseignemens sur ce fait, auquel nous ne saurions ajouter foi, et nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui sera fait relativement à cette question si importante pour l'avenir de nos théâtres.

— La représentation donnée par les artistes des Célestins, au bénéfice de notre excellent comédien *Prudent*, aura lieu, dit-on, mardi. Dans notre prochain numéro, nous reviendrons sur cette représentation, qui ne saurait manquer d'attirer la foule.

— Mardi prochain, le gérant de *l'Echo de la Fabrique*, journal industriel qui prend tous les jours une nouvelle importance, est appelé à comparaître en police correctionnelle. Messieurs de *l'Echo*, nous avions votre allure républicaine vous jouerait quelque mauvais tour.



INTÉRIEUR.

PARIS.

Au dernier dîné donné par Louis-Philippe, il a été bu 1,700 bouteilles de Champagne; 8,000 bougies ont été brûlées: Vive le gouvernement à bon marché! — M. le duc d'Orléans vient de partir pour Bruxelles; il va, dit-on, assister avec son beau-frère à une seconde représentation du bombardement d'Anvers. Ce bombardement sera fait, cette fois, par les Belges... à l'arme blanche. — Il n'est pas vrai que les ducs d'Orléans et de Nemours aient fait une visite à Lafayette.

GLANE.

— Les ordonnances royales sont toutes terminées par ces mots: Vu et scellé du grand sceau *Louis-Philippe*.

— Il est question d'éclairer Lyon au gaz. Le *Courrier de Lyon* approuve ce projet. Nous ne nous attendions pas à voir le journal *Croquis* encourager la propagation des lumières.

— On ne cesse de dire: le ministère ne tient plus qu'à un fil, il vaudrait sans doute mieux qu'il tint à une corde.

— *Nous nous comptons au jour du danger*, disent les carlistes; ça ne sera pas difficile.

— MM. du *Courrier* annoncent la vente des livres doubles, ils savent bien aussi comment s'achètent les hommes doubles.

— La chambre des Pairs s'occupe d'un projet de loi sur le roulage; ce n'est pas, à coup sûr, pour mettre la liberté en bon chemin.

— M. d'Argout vient d'adresser aux préfets une circulaire dans laquelle il leur demande la liste de tous les hommes qui ne sympathisent pas avec le gouvernement. M. d'Argout aurait dû d'abord faire fabriquer du papier pour dresser ces listes, celui qu'il y a en France ne suffira pas.

— M. le député *Celles*, vient de passer aux bancs ministériels. Nous pensions que nos ministres avaient plus besoin de bâts que de *Celles*.

RHUMES, CATARRHES.

Au moyen des pastilles, on guérit très promptement les rhumes, et on empêche les catarrhes de dégénérer en phthisie. D'innombrables guérisons ont fait la fortune de ce remède et lui ont donné une réputation colossale et justement méritée.

Prix : Une dose contre le rhume. 2 fr. 25 c.

Une dose contre les catarrhes. 1 fr. 75 c.

Une seule dose de 2 fr. 25 c. suffit pour guérir un rhume.

Le dépôt à Lyon est chez M. Gauthey, pharmacien.

Chaque boîte est renfermée dans une enveloppe revêtue du cachet et du paraphe de M. LEPÈRE.

J. A. GRANIER, Gérant.